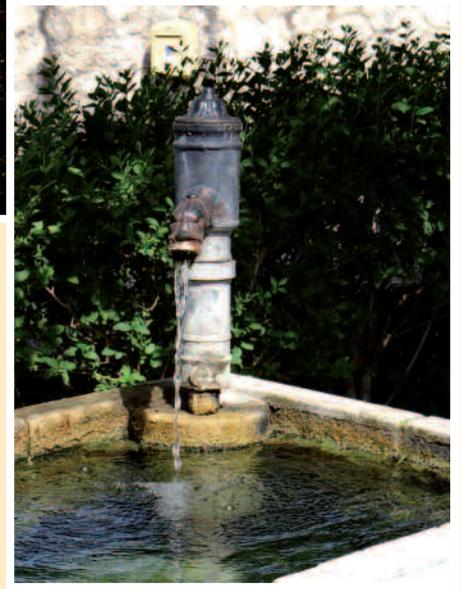


# Avressieux 2019

BULLETIN MUNICIPAL





## MAIRIE D'AVRESSIEUX

Ouverte au public  
le lundi et jeudi de 14h à 18h

Tél : 04 76 37 05 09

E-mail : [com.avressieux@wanadoo.fr](mailto:com.avressieux@wanadoo.fr)

Site web : [www.avressieux.com](http://www.avressieux.com)

## BULLETIN MUNICIPAL 2019

Directeur de la publication :  
Paul REGALLET

Coordination :  
Denise VIBERT

Conception :  
Commission Communication

Réalisation :  
TRIBU ([www.tribucrea.com](http://www.tribucrea.com))

Impression :  
ICA

Nous remercions les partenaires  
et toutes les personnes qui ont contribué  
à l'élaboration de ce bulletin.

En page de couverture,  
vue d'Avressieux

Le mot du Maire .....	3
État-civil .....	4
Liste électorale - Recensement - Personnel communal .....	5
Compte administratif .....	6 - 7
Urbanisme – Voirie .....	9
Environnement .....	11
Le dernier poilu de la commune d'Avressieux .....	13
Avressieux et la Grande Guerre .....	14 - 15
Zoom sur un quartier : le Chamard, le Malod, le Chatelard et le passage de la Salvaz .....	17 - 19
École élémentaire des Platanes .....	21
Les associations .....	22 - 24
« Les Mains Pleines de Voix » .....	25
Les gestes qui sauvent .....	26 - 27
Les femmes pendant la guerre de 1914 - 1918 .....	28



**Travaux Publics & Agricoles**

**GUICHERD**

**Terrassement - VRD  
Assainissement - Ensilage - Transport  
Commerce fourrage / paille**

73240 SAINTE MARIE D'ALVEY  
Tél / Fax 04 76 31 63 92 - Port. 06 24 56 83 09  
guicherd.ta.tp@orange.fr - Siret 515 318 814 00016

Façade Isolation Plâtrerie sèche Revêtements sols et murs

Depuis 1960



**Peinture &  
Finition**

Tél : 04 76 37 25 51 guiseppinetfils@orange.fr - www.guiseppinetfils.fr

Z.A. de la Baronnie  
73330 Le Pont de Beauvoisin

**BILLON  
COMBUSTIBLES**

**FIUOL - GNR - GASOIL - CHARBONS**

**73330 DOMESSIN**

**04 76 31 10 27**

**SPA**  
espace détente



**Chambres & Table d'hôtes**

[www.cote-tilleul.fr](http://www.cote-tilleul.fr)

[eric@cote-tilleul.fr](mailto:eric@cote-tilleul.fr)

04 76 35 02 24



180, chemin du plateau - Quartier «Sur les Vignes» - Avressieux

# Le mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'année qui vient de se terminer n'a pas été facile pour notre pays qui, une fois de plus, a été frappé par le terrorisme et la barbarie. Carcassonne et Trèbes, Paris puis Strasbourg, 4 lieux où 10 personnes ont perdu la vie et 30 autres ont été blessés. Encore une fois, l'état islamique revendiquera ces trois attentats et sans la vigilance de nos services de sécurité qui ont déjoué une douzaine de projets, le bilan aurait pu être bien pire.

La France est également traversée par un mouvement de contestation aux conséquences dramatiques pour le commerce et l'économie de notre pays. Contestation certainement légitime de personnes et de territoires oubliés, à qui le gouvernement demande de plus en plus de sacrifices, mais qui ne justifie en rien cette violence que l'on voit dans nos villes.

J'espère vraiment que notre gouvernement trouvera rapidement les moyens de calmer ce vent de fronde et d'arrêter ces saccages aveugles que nous autres contribuables aurons bien un jour à payer.

A la fin de l'année, après plus de deux ans de travail, notre nouveau PLU a été approuvé par votre conseil municipal. Il devient le nouveau document d'urbanisme de référence. J'espère que celui-ci donnera satisfaction au plus grand nombre d'entre vous.

Dès la rentrée de septembre, comme promis, le syndicat d'assainissement a prévu une réunion publique d'information auprès des usagers concernés par le futur réseau collectif à propos des modalités de raccordement à celui-ci. Le début des travaux est prévu à l'automne.

Devant l'augmentation de la fréquentation de la cantine, celle-ci a été déplacée dans la salle des fêtes, créant quelques désagréments aux différentes associations l'utilisant.

Je m'en excuse auprès d'elles mais nous n'avons pas d'autre solution, et le projet de construction de bâtiments plus adaptés et plus proches des écoles prendra du temps. Je remercie toutes les personnes qui sont impactées par ce transfert pour leur compréhension et leur patience.

Le 11 novembre 2018, la France a célébré le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la grande guerre.

Merci aux enfants et à leurs enseignantes pour leur participation au maintien de la mémoire collective.

Merci également à M. Menuel pour l'intéressante exposition sur cette époque et à Mado pour avoir rappelé les conditions de vie des femmes et leur implication dans ce conflit.

Je vous rappelle que ce magnifique travail est en ligne sur le site internet de la commune.

Merci à vous tous qui, par votre implication dans la vie communale, faites d'Avressieux un village où il fait bon vivre.

Merci bien sûr à nos annonceurs, très nombreux cette année, qui contribuent encore une fois au financement de ce bulletin.

**Votre Maire**  
**Paul Regallet**

# État-civil 2018

## NAISSANCES



**Maël JULLIAND**,  
né le 12 avril 2018 au foyer de  
Philippe et Sandra JULLIAND,  
domiciliés 170 chemin du Chassenet



**Elinor COUTANT**,  
née le 5 juillet 2018 au foyer de  
Bertrand et Emilie COUTANT,  
domiciliés 370 C route d'Urice.



**Zoé RAILLARD**,  
née le 18 septembre 2018 au foyer de  
Vincent et Ling RAILLARD,  
domiciliés 540 route des Moulins

**Maël CLAVIER**,  
né le 11 avril 2018 au foyer de  
Jérémy CLAVIER et Nelly CHATEL-MANOT,  
domiciliés 25 chemin de la Vavre

## DÉCÈS

Le 13 février 2018, décès de **Henri BORGEY**, 69 ans, domicilié 1255 route du Niveau.

Le 13 mars 2018, décès de **Suzanne GIRERD** née CLOPPET, 88 ans, domiciliée 180 route de Bunand.

Le 1<sup>er</sup> août 2018, décès de **Guy BENEITO**, 62 ans, domicilié 580 route des Pentes.

Ont également été inhumés à AVRESSIEUX :

**Gabriel BLANC**, 90 ans  
**Patrice MARION**, 86 ans

## LISTE ELECTORALE : MISE EN PLACE DU RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

La loi 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales et institué un répertoire électoral unique (REU) dont elle a confié la gestion à l'Insee. Ce répertoire a été mis en place dans le courant de l'année 2018.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Il subsiste néanmoins une date limite d'inscription fixée dans le cas général au 6<sup>e</sup> vendredi précédant un scrutin électoral. Pour cette année, dans le

cas des élections européennes du 26 mai, la date limite est le 31 mars. L'électeur peut s'inscrire auprès de la mairie ou par internet sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr). Les inscriptions sont validées par le maire et une commission communale de contrôle (1 conseiller municipal – 1 représentant du Préfet – 1 représentant du Tribunal de Grande Instance) s'assure de la régularité de la liste électorale avant chaque scrutin ou en fin d'année civile les années sans élection.

En avril 2019, tous les électeurs de la commune seront destinataires d'une nouvelle carte électorale.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé sur la période du 17 janvier au 11 février. Le territoire avait été réparti entre les deux agents recenseurs qui ont visité tous les foyers de la commune en proposant une réponse sur questionnaire papier ou par Internet après communication de codes d'accès. Environ 58 % des foyers ont utilisé la solution numérique.

Nous vous remercions pour l'accueil réservé aux agents recenseurs qui ont fait preuve d'une grande efficacité. Le chiffre de population est important pour les finances communales car il rentre en compte dans le calcul de diverses dotations de l'Etat.

Rendez-vous en 2024 pour le prochain recensement !

## Personnel communal



### A la rencontre de Laurent BELLEMIN-MAGNINOT

Employé dans les communes depuis mai 2012, mon temps de travail se répartit :

- Lundi à Saint Maurice de Rotherens (Saint-Genix les Villages),
- Mardi et jeudi sur Avressieux,
- Mercredi à Rochefort,
- Et le vendredi sur Sainte-Marie-d'Alvey.

Mon travail est varié :

À l'intérieur : peinture, petits travaux de rénovation, de réparation dans les bâtiments communaux, ...

Et à l'extérieur avec l'entretien des espaces verts, distribution du courrier des communes, ...

Quelques remplacements à la cantine, dans le transport scolaire ; le contact avec les enfants est aussi un moment agréable.

Le fait d'être employé sur plusieurs communes me permet de travailler de façons différentes en fonction des habitudes des élus.

# Compte administratif 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 314 783,52 €

	Réalisé 2018
<b>CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>146 830,19</b>
Eau-Assainissement	1 516,46
Electricité	9 959,68
Combustibles	8 943,62
Carburants	224,49
Achat repas scolaires	21 745,10
Vêtements travail	148,80
Fournitures entretien	1 170,08
Fournitures de voirie	722,04
Fournitures petit équipement	1 426,33
Fournitures administratives	1 162,93
Fournitures scolaires	3 840,98
Fournitures diverses	44,89
Locations mobilières	841,61
Entretien terrains	4 343,08
Contrat prestation service	580,32
Entretien bâtiments	11 879,54
Entretien voirie et réseaux	50 526,97
Entretien biens mobiliers	0,00
Frais déplacement	41,60
Maintenance	4 693,19
Primes d'assurances	6 001,29
Documentation générale	452,40
Indemnité comptable	380,55
Honoraires	1 080,00
Annonces et insertions	134,00
Fêtes et cérémonies	3 682,44
Publications	2 356,90
Analyses	0,00
Frais d'affranchissement	747,10
Frais de télécommunications	1 317,54
Cotisations et frais paiement CB	334,21
Indemnité gardiennage église	95,42
Remboursements collectivités	4 460,63
Versement à des organismes de formation	0,00
Taxes foncières	1 976,00
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>84 595,52</b>
Rémunération personnel	57 934,97
Charges sociales	26 660,55
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>32 036,28</b>
Indemnités élus + cotisations	17 130,16
Contributions organismes de regroupement	6 956,93
Subventions	7 492,19
Reversement subvention plan numérique	457,00
Redevance pour concession	0,00
<b>Titres annulés</b>	<b>352,20</b>
<b>INTÉRÊTS EMPRUNTS</b>	<b>2 889,33</b>
<b>REVERSEMENT FNGIR + FPIC</b>	<b>48 080,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 828 040,15 €**

Réalisé 2018

<b>PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>31 440,00</b>
Concessions cimetière	0,00
Services périscolaires	21 873,00
Redevance domaine public	1 667,00
Coupe de bois	7 900,00
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>292 425,73</b>
Contributions directes	169 247,00
Attribution de compensation	53 423,00
Taxe pylônes électriques	33 110,00
Taxe sur l'électricité	5 696,73
Fonds départemental TP	30 949,00
Redevance domaine public France Télécom	
<b>DOTATIONS-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS</b>	<b>118 911,93</b>
Dotation de l'Etat	63 530,00
Dotation élus locaux	2 972,00
Compensation exonérations	8 475,00
Participations des communes	4 327,80
Subventions Etat	937,00
Compensation pertes taxe add.droits mutation	34 369,00
Fonds compensation TVA	4 301,13
<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>29 228,31</b>
Revenus des immeubles	24 951,62
Produits divers	4 276,69
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>829,99</b>
<b>Remboursement rémunération personnel</b>	<b>5 960,35</b>
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1</b>	<b>349 243,84</b>

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 408 217,29 €**

Déficit investissement reporté N-1	55 347,67
Capital des emprunts	28 114,33
Programme de voirie	51 995,06
Accessibilité	23 259,16
Déplacement chemin Chassenet	35 412,35
Plan local d'urbanisme	18 416,98
Sécurisation école	6 768,00
Sanitaire et électricité salle aînés	5 644,80
Honoraires architecte projet cantine	2 880,00
Annuité EPFL	8 029,84
Modification imputations budgétaires	133 326,00
Taxe aménagement	39 023,10

**RECETTES D'INVESTISSEMENT : 375 417,91 €**

Excédent affecté à l'investissement	160 347,67
Fonds de compensation TVA	23 551,98
Taxe aménagement	48 000,26
Subvention accessibilité DETR	10 192,00
Modification imputations budgétaires	133 326,00

**EXCÉDENT GLOBAL DE CLOTURE : 480 457,25 € (hors restes à réaliser)**



**Fabrication et vente de fromages au lait cru**

**Emmental - Raclette de Savoie  
Tomme**

Vente dans notre magasin  
à Avressieux **04 76 37 00 36**

**TERRASSEMENT  
ENROCHEMENT  
DÉMOLITION  
ASSAINISSEMENT**

**Christophe BERLAND**

**06 13 71 52 66**

christopheberland73@yahoo.fr - 3015 route du Cellier - Saint-Genix-sur-Guiers



**Maçonnerie - Villa Rénovation  
Piscine - Chape - Façade**

1505 Allée Guiers - 73330 Belmont Tramonet  
E-mail : [accueil@perrouse.com](mailto:accueil@perrouse.com)

**Tél. : 04 76 32 91 06  
Port. : 06 80 89 78 09**



**MARBRERIE FAGUET**

[www.marbreriefaguet.com](http://www.marbreriefaguet.com)

**Atelier & Show Room :**

57 Impasse de la Marbrerie - **73520 SAINT BÉRON**

Tél. 04 76 31 10 76 - Fax 04 76 31 15 63

[pierre@marbreriefaguet.com](mailto:pierre@marbreriefaguet.com)

**GUICHERD JEAN-MICHEL**

Marché samedi matin 9h00 12h30

85 b route de Rochefort | Légumes de saison

73240 AVRESSIEUX | Pain au levain (sur réservation)

06 71 42 92 11 | Jus de pommes

## Permis de construire et autorisations d'urbanisme délivrés jusqu'au 31 janvier 2019

Nom demandeur	Lieu des travaux	Objet	Date autorisation
BALAY Charles	Route du Châtelard	Modificatif	15.03.2018
ALUISIO Michel	Route des Moulins	Garage	22.03.2018
SAS Développement	Allée Val Guiers	Modificatif	05.04.2018
ARNAUD Robert	Route de Pont de Beauvoisin	Abri	09.04.2018
DJELAILI Farid	Route des Pentis	Maison individuelle	13.04.2018
BALAY Charles	Route du Châtelard	Serre	16.04.2018
GAUDET-TRAFFIT Ludovic	Route de Niveau	Abri de terrasse	23.04.2018
SALA Jean-Yves	Route de Verel	Division de terrain	14.05.2018
EL FAUZI Ali et Gisèle	Route de Niveau	Maison individuelle	25.06.2018
GAEC Masette Fleurie	Allée du Château	Bâtiment stockage fourrage	02.07.2018
SAS Développement	Allée Val Guiers	Extension site Agrati	05.07.2018
PORTHAULT Christian	Route d'Urice	Modificatif	02.08.2018
SAADI Tayeb	Route de Niveau	Maison individuelle	09.08.2018
GARAIX David/MALHERBE Claire	Route de Niveau	Maison individuelle	09.08.2018
BALAY Charles	Route du Châtelard	Réhabilitation maison	03.09.2018
BRUNO Philippe	Route de Verel	Piscine	09.10.2018
WALLE Laurent	Montée de Toudan	Division de terrain	05.11.2018
TRAVERSIER Eric/MAGNEN Loïc	Chemin du Plateau	Fenêtre de toit	08.11.2018

## APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le projet de PLU arrêté le 5 mars 2018 a été transmis aux personnes publiques associées et communes limitrophes. L'enquête publique s'est déroulée du 18 juin au 19 juillet 2018. Selon les conclusions de M. Julliard, commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble, la commune a élaboré son PLU en cohérence avec la politique d'aménagement global de la communauté de communes Val Guiers et plus largement en accord avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et une bonne concertation a été menée. Il a émis un avis favorable assorti de plusieurs recommandations visant principalement à améliorer la lisibilité des pièces et à prendre en compte les avis des personnes publiques associées (PPA) ainsi que les requêtes enregistrées au moment de l'enquête publique.

Les remarques formulées par les PPA et par le public ont fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion le 8 août 2018. Le projet de PLU arrêté, au vu des avis des PPA et des conclusions du commissaire enquêteur, a été modifié suivant les décisions prises lors de la réunion technique du 11 octobre 2018 et les échanges avec les élus de la commission urbanisme. Les pièces du PLU ont ainsi été complétées et corrigées en conséquence.

Par délibération du 5 novembre 2018, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le conseil municipal et les mesures de publicité ont été effectuées.

Le zonage et le règlement ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont en ligne sur le site de la commune : [www.avressieux.com](http://www.avressieux.com).

## VOIRIE



Les nombreuses voies de circulation à AVRESSIEUX sont chaque année une préoccupation majeure de la part du conseil municipal. En 2018, plus de 130 000 € TTC ont été nécessaires soit pour l'entretien, la sécurité ou pour la réfection des voies.

En début d'année 2018, l'entreprise Guicherd TA TP a réalisé des travaux d'entretien courant des fossés et accotements, essentiellement pour prévenir des excès d'eau lors de précipitations fortes ou prolongées. Des tuyaux béton ont été posés route d'Urice, de nombreux curages de fossés en divers endroits réalisés et un renforcement de la route de Bunand a été nécessaire au niveau de la ferme Girerd. Le montant de ces travaux s'est élevé à 21 680 €. Le dévoiement du chemin du Chassenet réalisé par l'entreprise Gavend a coûté 32 250 € ; reste à réaliser la couche de finition pour ce chantier. La réfection en enrobé sur une partie de la route d'Urice et le sommet de la route du Chatelard a été confiée à l'entreprise Eiffage pour un coût de 42 295 €, à laquelle il faut rajouter les travaux préparatoires entrepris par Christophe Berland. Cette entreprise est

également intervenue pour le déplacement de la croix des Moulins, les aménagements des fossés route des Vignes et route de Niveau pour un montant total de travaux de 25 440 €.

Comme toutes les années, l'entreprise Berthier de Rochefort s'est occupée de nettoyer les talus et accotements le long de nos routes, 3 passages pour un total de 8 640 €. Pour le déneigement réalisé par Emmanuel Guicherd, quelques passages pour un montant de 2 295 €, surtout sur les hauteurs de la commune, ont suffi à garder nos routes propres et accessibles.

Merci aux personnes de la commission voirie pour leur travail avant et pendant les travaux et aux personnes qui interviennent tout au long de l'année sur nos routes.



**EIFFAGE**  
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS  
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS  
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS  
Tél. 04 79 52 08 00  
[www.eiffageinfrastructures.com](http://www.eiffageinfrastructures.com)

**afaq**  
ISO 9001  
ISO 14001  
Qualité  
Environnement  
AFNOR CERTIFICATION

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

**HYPER U**

zi la Baronnie  
73330 PONT DE BEAUVOISIN

Horaires d'ouvertures :  
du lundi au samedi  
de 8h30 à 20h00  
dimanche : 8h30 à 12h15

04 76 37 38 39

[www.hyperu-pontdebeauvoisin.com](http://www.hyperu-pontdebeauvoisin.com)



**GAVEND**  
T.P

TP. Carrière, Transport  
Travaux ferroviaires

Carrière à Marcieux  
entre Yenne et Novalaise 73470

Gavend Anthony 06 23 17 72 62

580 route de Sainte Marie d'Alvey  
73240 ROCHEFORT

Tél : 04 76 37 00 38  
Fax : 04 76 37 36 19

[gavendtp.topo@orange.fr](mailto:gavendtp.topo@orange.fr)

[gavend.tp@wanadoo.fr](mailto:gavend.tp@wanadoo.fr)



## JOURNÉE BROYAGE

Pour la première fois, une journée "broyage" sera organisée par la municipalité le **samedi 20 avril**. Un broyeur sera mis à disposition par le SICTOM du Guiers et les particuliers intéressés pourront apporter leurs déchets de taille sur un espace au Village et repartir avec les copeaux. Les modalités précises seront communiquées sur le site internet et par distribution d'un flash info dans les boîtes à lettres.

## ACCÈS AUX DÉCHÈTTERIES

### LES DÉCHÈTTERIES SE MODERNISENT !



**Nouveau : Accès aux déchèteries par lecture des plaques d'immatriculation**

#### LES AVANTAGES

- Fluidifier la circulation, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de dépose des déchets,
- Meilleure disponibilité des agents d'accueil pour accompagner et renseigner les usagers sur le tri,
- Simplifier la facturation pour les professionnels.

#### COMMENT CELA FONCTIONNE - T-IL ?



Quand vous arrivez à la déchèterie, une caméra lit votre plaque d'immatriculation, et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré dans la base de données.

Tous les usagers doivent donc **s'inscrire et enregistrer au préalable leurs véhicules**, en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise.

A chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédits sera déduit de vos droits d'accès annuel, en fonction de votre véhicule.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez accéder aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie vous sera refusé, vous serez contraint de faire demi-tour.

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR CE NOUVEAU DISPOSITIF ?**  
Rendez-vous sur le site : [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Nombre de droits d'accès par compte/an		36
Droits d'accès consommés à chaque passage	Tarifs par passage si dépassement des droits d'accès	
véhicule particulier (NF - champs 33 de votre carte grise)	-1	13€
véhicule utilitaire (NF - champs 31 de votre carte grise)	-2	26€
< 2 tonnes**	-6	78€
> 2 et < 2,75 tonnes**	-9	117€
> 2,75 et < 3,5 tonnes**		

\*\* P.TAC - Champs P2 de votre carte grise

#### EXEMPLE

**Je n'ai inscrit qu'un véhicule pour mon foyer :**  
Mon véhicule est en catégorie VF et je suis allé 16 fois en déchèterie depuis le début d'année. J'ai donc utilisé 16 droits sur 36 et il me reste 20 jusqu'au 31/12.  
**Si je registre un 2<sup>ème</sup> véhicule à mon compte qui est un CTE de 2.5t :**  
Je vais en déchèterie avec ce véhicule, je suis décompté de 6 droits sur les 20 restants. Il me reste donc 14 droits d'accès. Quand j'ai consommé mes 36 droits, je serai facturé 13€ x le nombre de droits d'accès consommés supplémentaires (soit : 13€ x 2 = 26€, 13€ x 3 = 39€, ...)

#### COMMENT S'INSCRIRE ?

Deux possibilités pour vous inscrire :  
Des pièces justificatives sont à fournir. Liste disponible sur le formulaire ou le site internet.



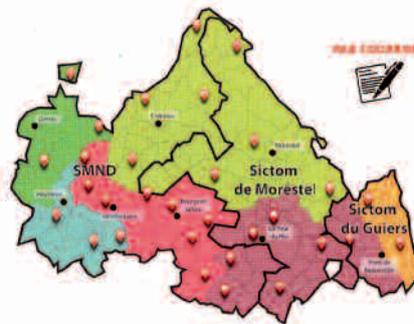
**PAR INTERNET :** Obligatoire pour les professionnels, et fortement recommandé pour les particuliers.

**Lien disponible sur le site internet de votre collectivité.**  
La validation de vos véhicules se fera sous 72h ouvrées.



**PAR COURRIER :** Formulaire d'inscription disponible en déchèterie à envoyer ; Par courrier postal, au syndicat dont vous dépendez. Pour connaître votre syndicat et son adresse, merci de regarder la carte ci-contre.

Attention temps de validation du dossier plus long que l'inscription par internet.



- Déchèteries
- Communes
- CC Est Lyonnais
- CC Cottines du Nord Dauphiné
- CA Porte de Tignes
- CC Balcons du Dauphiné
- CC Val de l'Ossanin
- CC Val Guiers

**SMND**  
1180, Chemin de Rajat BP 25  
38540 HEYRIELUX  
Tél. : 04 78 40 03 30  
contact@smnd.fr  
[www.smnd.fr](http://www.smnd.fr)

**Sictom**  
DE LA RÉGION DE MORESTEL  
784, Chemin de la déchèterie  
38510 ARANDON - PASSINS  
Tél. : 04 74 80 10 14  
contact@sictom-morestel.com  
[www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

**Sictom**  
DU GUIERS  
27 Avenue Gabriel Prayaz  
38480 PONT DE BEAUVOISIN  
Tél. : 04 76 93 54 98  
contact@sictom-guiers.fr  
[www.sictom-guiers.fr](http://www.sictom-guiers.fr)

## Chamard-Bois Franck

Escaliers, portes, fenêtres, volets - bois PVC alu.  
Dressing et aménagement intérieurs.  
Cuisines, salle de bains et meubles.

Menuiserie  
Agencement  
Ebénisterie

5, passage de Boisset - 73330 DOMESSIN  
Portable : 06 17 39 18 82



## AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

[www.controle-autovision.com](http://www.controle-autovision.com)

C.C.A.P.  
Z.I. La Baronnie - RN6  
73330 Pont-de-Beauvoisin

04 76 37 38 73

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

Fran ois BESSON

06 75 51 29 09

[bessonfrancois318@gmail.com](mailto:bessonfrancois318@gmail.com)

80, mont e de Bachelin - 73330 BELMONT-TRAMONET



Entreprise qualifiée



## CHRISTOPHE PERONNET

PLACO  
PEINTURE ET DÉCORATION  
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE

259 Z.A. La Fontanette - 01300 BREGNIER-CORDON  
[peronnet.christophe959@orange.fr](mailto:peronnet.christophe959@orange.fr)

Port. 06 37 35 36 34



## Gérard PERA

Espaces Verts

Clôtures - VRD  
Assainissement

144 route de la Vavre - 73330 VÉREL DE MONTBEL

04 76 37 36 70

# Le dernier poilu de la commune d'Avressieux



## **BAUBET Théodore n'était pas originaire de la commune d'Avressieux.**

Il est né le 24 juillet 1895 à Le Béage (Ardèche) au hameau de Grazille, dans un petit village isolé sur les hauts plateaux d'Ardèche, au cœur du Massif du Mézenc.

Son père, BAUBET Pierre est agriculteur et originaire de Le Béage. Sa mère FIALON Mélanie Hortense est née sur la commune voisine d'Issarlès.

Théodore a deux frères, Victorin Auguste né le 27/2/1894 et Pierre né le 28/12/1905 et trois sœurs Augusta Mélanie née le 02/04/1897, Marie Céline née le 17/02/1900 et Hortense née le 19/01/1902 mais qui décède le lendemain.

Jusqu'à son départ pour le front, il reste chez ses parents où il travaille dans la ferme familiale.

Il est incorporé le 17/12/1914 sous le matricule 151 au 173<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le 1<sup>er</sup> avril 1915, il passe au 415<sup>e</sup> régiment d'infanterie à la 11<sup>e</sup> compagnie.

Le 25/09/1915, dans la Marne à Perthes Les Hurlus, lors d'un assaut contre les tranchées allemandes, le 415<sup>e</sup> régiment d'infanterie prend à l'ennemi le camp d'Elberfeld entre le bois du Cameroun et celui des Perdreaux, atteint la route de Souain à Tahure et prend la crête sud du camp 24. C'est au cours de cet assaut que Théodore BAUBET est fauché par un tir de mitrailleuse. Il est blessé grièvement par balle à la cuisse droite. Il a une fracture du fémur qui a occasionné un raccourcissement de 7 cm de la jambe droite.

Il est cité à l'ordre du régiment n° O/CA VOG 75 le 13/06/1917 :

*"Jeune soldat très brave a fait preuve en toute circonstance de courage et d'énergie. S'est signalé particulièrement le 25 septembre 1915 en s'élançant un des premiers à l'assaut des tranchées allemandes sous un feu violent de mitrailleuse. Il a été grièvement blessé au cours de l'attaque".*

Il est hospitalisé du 26/09/1915 au 25/09/1916.

Il est proposé pour la réforme n°1 avec gratification de 4<sup>e</sup> catégorie par la commission de réforme de Marseille le 02/3/1917. Il part en congé en attendant le résultat de la commission de réforme.

Il est donc réformé définitif le 15/08/1917. Il déclare se retirer chez Mme CHANTAFREL 10 rue José Frappa à St-Etienne (42) où il restera jusqu'à son départ pour Avressieux.

Il est décoré de la médaille militaire le 26/07/1919.

Il obtient une pension de 960 francs par arrêté du 17/04/1924 avec jouissance au 02/03/1921.

Il est proposé pour une pension permanente d'invalidité à 40% pour "Séquelles de fracture du fémur droit au 1/3 moyen par balle. Poussée d'ostéite qui a nécessité un curetage en décembre 1933. Consolidation actuelle. Pas de suppuration, amyotrophie au mollet".

Cette pension lui sera refusée le 03/07/1934 par la commission de réforme de Lyon sous motif qu'il en perçoit une depuis 1924.

Il est proposé une nouvelle fois pour cette pension définitive le 07/10/1937 par la commission de réforme de Grenoble.

Enfin il obtient sa pension définitive par la commission de réforme de Lyon le 07/03/1949.

Il s'installe à Avressieux au chef-lieu entre 1926 et 1931, dans la cadre de son travail de commis de culture (tabac) employé par l'état.

Il fait la connaissance de DEBAUGES Marie Françoise née le 18 septembre 1898 à Avressieux, fille de DEBAUGES Anthelme Joseph et CLOPPET Françoise. Elle demeure chez ses parents à la Bigottière.

Ils se marient le 22 juin 1935 à Avressieux.



Théodore prend du grade et devient vérificateur ou numéraire du tabac. Son travail consiste à compter les pieds à l'unité dans les champs et à compter les feuilles par pied pour déterminer les quantités des récoltes probables, mais aussi repérer les plantations sauvages rigoureusement interdites par la Régie des tabacs.

Après mars 1936 et jusqu'en 1953 le couple n'habite plus la commune.

En 1954 ils sont de retour à Avressieux au chef-lieu. Puis Théodore et son épouse s'installent au hameau des Fougères, appelé à cette époque La Massette. Ils occupent la maison qui est aujourd'hui le gîte des mésanges.

Il est fait Chevalier de la légion d'honneur par décret n°9913 du 30/10/1963 paru au Journal Officiel du 07/11/1963.

Tout le monde se souvient de sa démarche particulière, dont on sait maintenant qu'elle est due à sa blessure de guerre.

Le couple n'a pas d'enfant. Marie Françoise décède à Pont-de-Beauvoisin (38) le 09/08/1976 à l'âge de 78 ans. Théodore décède à Avressieux (73) le 29/10/1992 à l'âge de 97 ans.

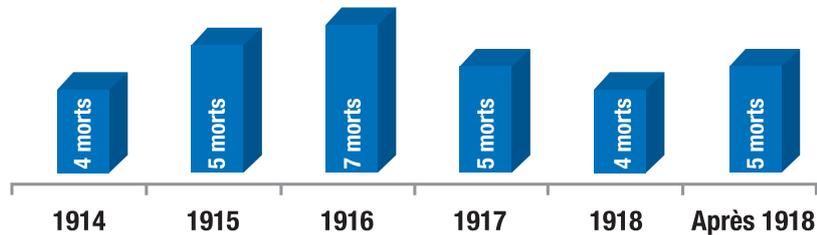
André Menuel

# Avressieux et la Grande Guerre

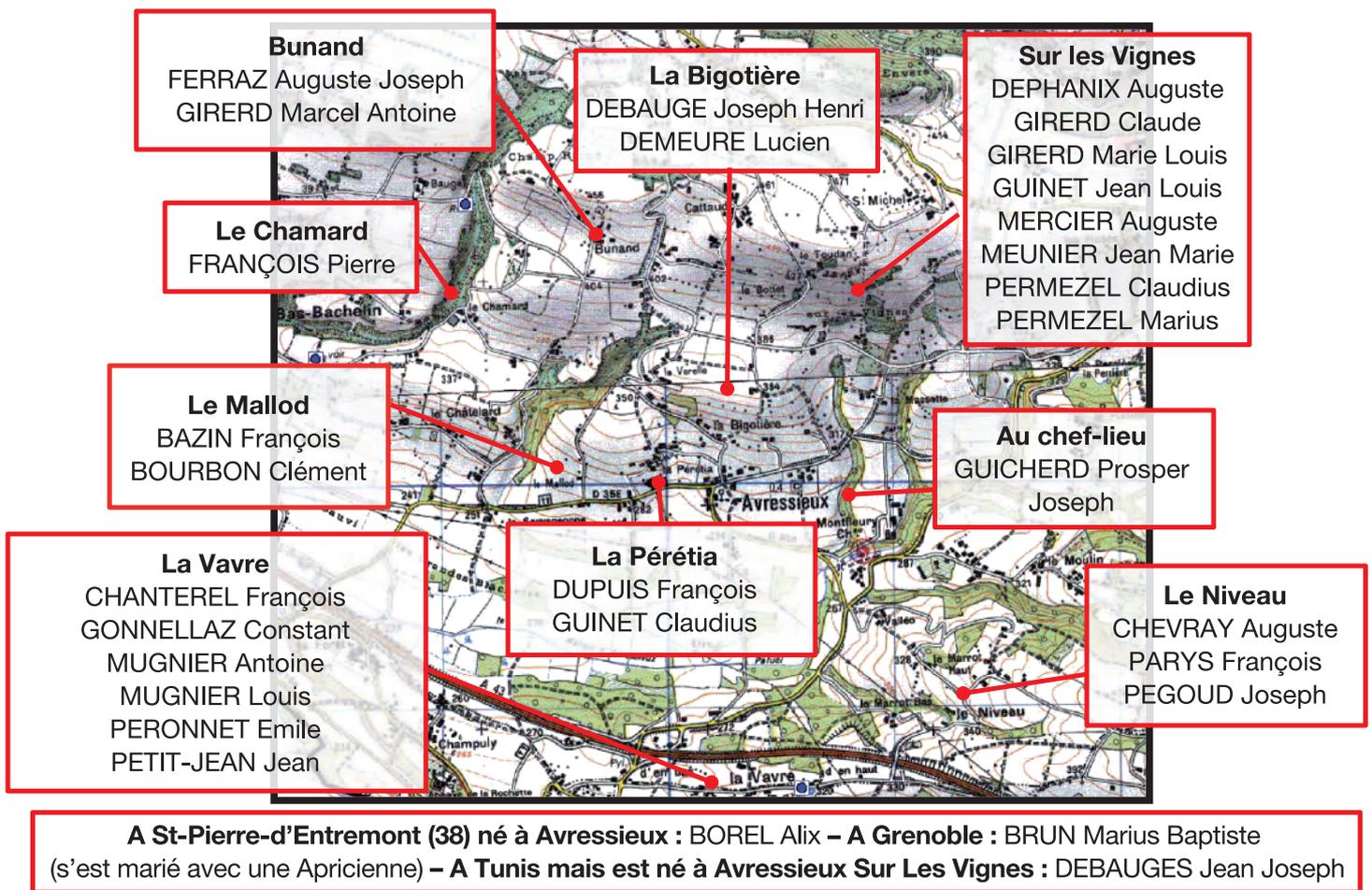
En 1911, la population totale d'Avressieux était de 594 personnes réparties en 151 familles.

Il y avait 224 hommes adultes (20 ans et plus). 96 sont partis à la guerre et 30 d'entre eux sont morts pour la France.

## Cinq années meurtrières



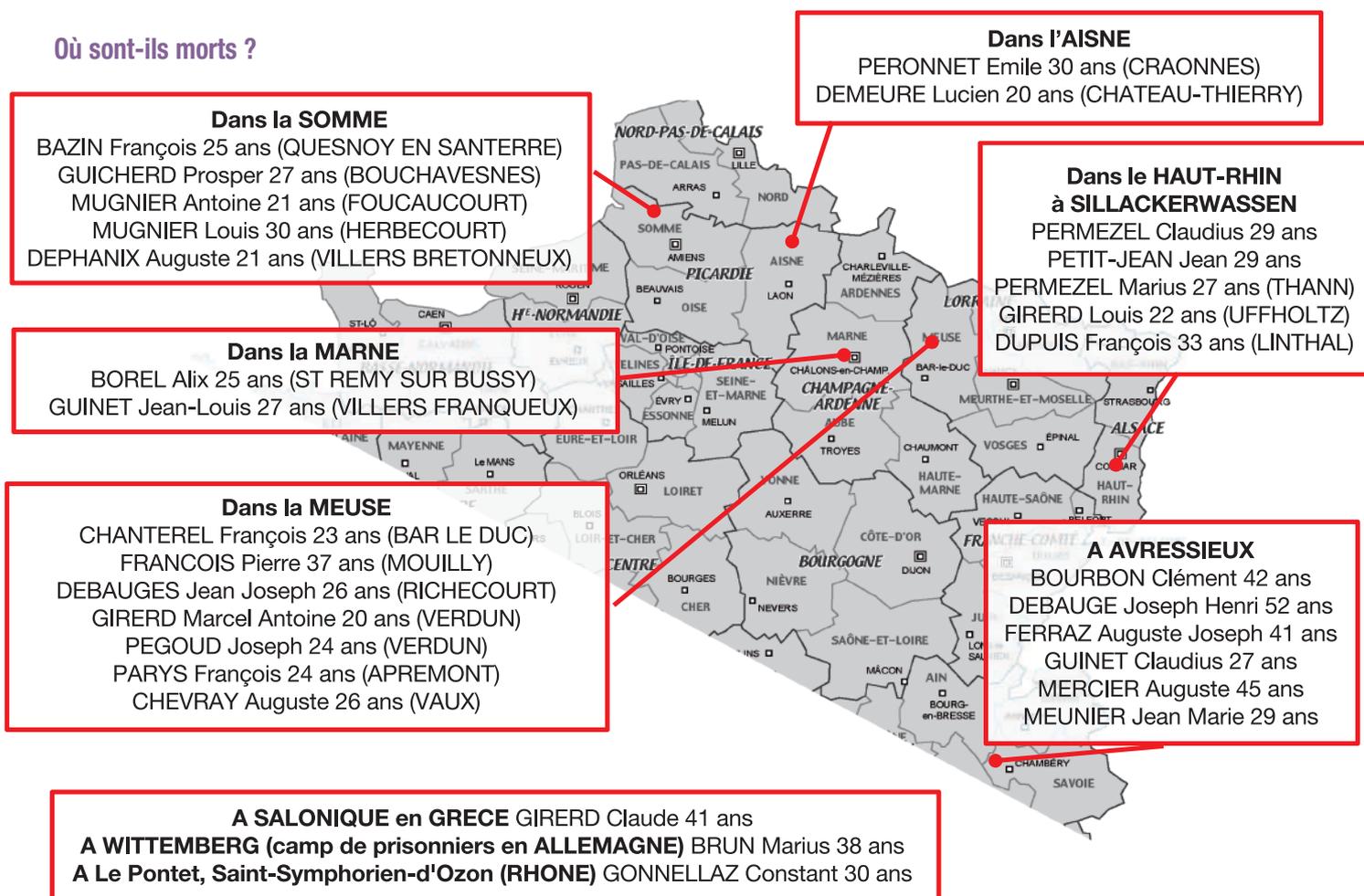
## Où habitaient les Apriciens morts durant, ou des suites, de la Grande Guerre ?



## Dans quelles circonstances sont-ils morts ?

- GONNELLAZ Constant : tué au cours d'un accident en service
- PERMEZEL Marius et PETIT-JEAN Jean : portés disparus
- BRUN Auguste : mort en captivité en Allemagne
- BOREL Alix, CHANTEREL François, GIRERD Marcel, MUGNIER Louis, PERMEZEL Claudius, morts des suites de blessures
- BOURBON Clément, DEMEURE Lucien, GUINET Claudius, DEBAUGE Joseph, FERRAZ Auguste, MERCIER Auguste et MEUNIER Jean Marie : décédés des suites d'une maladie contractée en service
- BAZIN François, CHEVRAY Auguste, DEBAUGES Jean Joseph, DEPHANIX Auguste, DUPUIS François, FRANÇOIS Pierre, GIRERD Marie Louis, GUICHERD Prosper, GUINET Jean Louis, MUGNIER Antoine, PARYS François, PEGOUD Joseph et PERONNET Emile : tués à l'ennemi.

## Où sont-ils morts ?



## Quels sont les lieux d'inhumation de nos soldats :

Deux sont portés disparus, treize sont inhumés dans des Nécropoles Nationales, sept sont inhumés à Avressieux et un à Saint-Genix-sur-Guiers, neuf sont enterrés quelque part dans le Nord ou l'Est de la France sans plus de précision.

## Quelles professions exerçaient-ils ?

- **22 agriculteurs** : BAZIN François, BOURBON Clément, CHANTEREL François, CHEVRAY Auguste, DEBAUGE Joseph Henri, DEMEURE Lucien, DUPUIS François, FERRAZ Auguste Joseph, FRANCOIS Pierre, GIRERD Marcel Antoine, GIRERD Marie Louis, GONNELLAZ Constant, GUINET Claudius, GUINET Jean Louis, MERCIER Auguste, MEUNIER Jean Marie, MUGNIER Louis, PARYS François, PEGOUD Joseph, PERMEZEL Claudius, PERMEZEL Marius, PETIT-JEAN Jean.
- **1 maçon** : BRUN Marius
- **1 charpentier** : GUICHERD Prosper
- **1 menuisier** : PERONNET Emile
- **2 hommes d'église** : GIRERD Claude et MUGNIER Antoine
- **2 instituteurs** : BOREL Alix et DEBAUGES Jean Joseph
- **1 boucher** : DEPHANIX Auguste.

## Étaient-ils mariés ? A notre connaissance, 6 de ces hommes morts pour la France l'étaient :

- BRUN Marius s'est marié le 16/11/1907 à Avressieux avec MIEGE Louise. Ils ont eu un enfant, Yvonne née le 07/02/1909.
- DEBAUGE Joseph Henri était veuf de DEMEURE Thérèse Franceline décédée le 12/05/1909 à Avressieux. Ils se sont mariés le 18/06/1904 à Avressieux. Ils n'ont pas eu d'enfant.
- DUPUIS François s'est marié le 18/11/1902 à Domessin avec GUILLOT Marie. Ils ont eu trois enfants, Marie Louise née le 08/03/1904, Jeanne née le 26/10/1905, Antonia Joséphine née le 26/02/1908.
- FRANCOIS Pierre s'est marié le 23/02/1908 à Avressieux avec MICHAL Marie Marthe. Ils ont eu trois enfants, Claudia Marie née le 23/11/1911, Joseph Pierre né en 1913 et Rose Marie née en 1914.
- GUICHERD Prosper s'est marié le 12/10/1912 à Avressieux avec MERCIER Marie Joséphine. Ils ont eu un enfant, Maria née en 1915.
- PERONNET Emile s'est marié le 05/04/1913 à Pont-de-Beauvoisin (38) avec GRISOLET Louise. Ils n'ont pas eu d'enfant.



Toute une banque  
pour vous

## AGENCE DU PONT-DE-BEAUVOISIN

Rue Emmanuel Crétet - Espace Commercial de La Baronnie  
73330 Le Pont-de-Beauvoisin



04 79 44 60 18

[ca-des-savoie.fr](http://ca-des-savoie.fr)



PL FAVIER  
CONSTRUCTEUR  
VOIRIES & RÉSEAUX

/ Une société du groupe  
Spie batignolles

[spie batignolles](http://spiebatignolles.com)

- Terrassement - Réseaux -
- Aménagements de surface -
- Fabrication d'enrobés -
- Matériaux de carrière -

Tél. : 04 74 80 17 23

[www.plfavier.fr](http://www.plfavier.fr)

[www.spiebatignolles.fr](http://www.spiebatignolles.fr)



Votre expert informatique

Particuliers  
Collectivités  
Professionnels

- Vente et installation de matériel
- Réparation, Dépannage
- Sécurité et Protection Antivirus
- Administration de systèmes et de réseaux
- Prise en main à distance
- Déplacement sur site

04.76.37.14.30 | [www.newdata.fr](http://www.newdata.fr)

ZA La Baronnie - rue Albert Carpano  
73330 Le Pont de Beauvoisin



Intermarché

Le Pont-de-Beauvoisin

LeDRIVE  
intermarché

Ouvert  
tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi -  
8h30 - 19h30 NON STOP  
Le Dimanche : 8h30 - 12h15

SAS COM - La Baronnie - 73330 LE PONT-DE-BEAUVOISIN  
Tél. : 04 76 37 84 00 / Fax : 04 76 37 84 41 / [www.intermarche.com](http://www.intermarche.com)

Krys

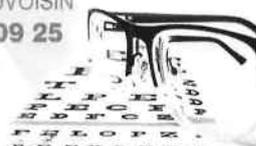
vous allez  
vous aimer

Céline Marin-Bérnardeau  
Opticienne diplômée d'Etat

Z.I. La Baronnie  
LE PONT DE BEAUVOISIN

Tél. 04 76 05 09 25

Du lundi au samedi  
de 9h à 12h30  
et de 14h à 19h



# Zoom sur un quartier :

## le Chamard, le Malod, le Chatelard et le passage de la Salvaz

Quand on commence la montée du Malod, c'est Kiki qui vient gentiment nous accueillir. Ce beagle en dit long sur une des passions de son maître. Aujourd'hui, Adrien, retraité agricole, occupe ses journées entre la chasse, le bois et les sorties entre copains.

Il se souvient qu'avec son "classard" René et son "sous classard" Michel, "ça ne rigolait pas tous les jours à l'école", "il faut dire qu'avec mes potes on n'était pas très très...".

"Le paysage a bien changé, de la maison on a vu arriver l'autoroute, la ligne haute tension, et maintenant la zone industrielle et surtout le bruit, même si on finit par s'y habituer".



"Tout est allé très vite".

"Quand je suis né en 1950, mon père avait encore une paire de bœufs. C'est pour mes 13 ans que j'ai vu arriver le tracteur sur la ferme. On faisait encore le pain".

"Peu de personnes possédaient une voiture, je me souviens de celles de l'instit, du curé, du fromager et du marchand de bêtes. Ceci montre les activités et les personnes importantes de la commune à cette époque".

"Nous allions à l'école à pied, pendant un temps il y a eu la cantine chez la Marie Perrouse, qu'est-ce qu'on rigolait quand Raymond imitait sa tante" - Danielle.

Un peu plus haut, arrivés au Chamard, nous tombons nez à nez avec un bus, celui que conduit Roger. Les enfants du village sont toujours très contents d'avoir Roger pour leurs sorties scolaires.

"J'ai toujours conduit, en 1963, j'ai commencé par la collecte du lait, je n'avais pas encore le permis, je conduisais avec mon père. J'ai passé mon permis aux Abrets avec mon propre camion".

"Après 10 ans de ramassage du lait, j'ai fait le transport de bestiaux, et depuis 25 ans je conduis les gones avec les autocars Faure".

"Je suis parti à l'armée, direction l'Algérie, en septembre 1961 jusqu'à ce que cessez-le-feu le 19 mars 1962. J'ai terminé mon service militaire à Epinal".

"En Algérie, j'avais une mission de maintien de l'ordre dans les fermes, on veillait à la protection des habitants, à la fois dans leur travail et dans leur vie privée. Je me rappelle avoir participé à des cérémonies de mariage".

Auxiliaire de puériculture, Suzanne s'est mariée en 1967 avec Roger, ils ont eu trois enfants.

Elue en mars 1977, elle fut avec Mireille B, l'une des deux premières conseillères municipales femmes élues sur la commune. "j'ai laissé la place à mon fils après plusieurs mandats".

Henri Guicherd, maire à l'époque, nous avait sollicitées pour mettre en place le bulletin municipal. La première édition a été réalisée avec la collaboration de l'institutrice Madame BELLINA. Nous avons également mis en place le CCAS (Commission communale d'action sociale).

"Sur 13 enfants scolarisés à l'école d'Avressieux, 10 étaient de notre quartier (Malod, Chamard). Le "ramassage scolaire" du hameau était assuré par ma maman. Nous étions 7 enfants à monter dans sa Dyane !" - Didier

Et le RPI (regroupement périscolaire Avressieux, Rochefort et Sainte Marie d'Alvey) est arrivé en septembre 1985 pour maintenir nos écoles de village.

"Retraîtée depuis août 2002, je profite de mes petits enfants, je prends plaisir à les recevoir chez moi tous les 5, sans leurs parents. J'aime ces moments privilégiés où je cuisine leurs plats préférés" - Suzanne.

Poursuivant notre chemin, au lieu-dit Chamard se trouve une maison très ancienne, occupée actuellement par la famille Bertona-Pinol.



Auparavant, elle était la propriété de Charles CATTOD. Ce dernier est né le 12/2/1899 à PARIS (2<sup>e</sup>) au 8 rue Vivienne. Son père François Benoit (de St-Genix/Guiers) et sa mère MARTIN Françoise (de St-Thibaud-de-Couz) sont crémiers et restaurateurs à PARIS.

Entre 1902 et 1906, avec sa mère et ses deux sœurs Marie et Yvonne, il vient vivre à Avressieux au lieu-dit Chamard dans la maison jusqu'à son décès le 13 janvier 1983.

Cette grande maison est implantée au carrefour de la Route du Malod et de celle du Chatelard. D'après les recherches effectuées, elle existe (peut-être pas comme dans son état actuel) depuis au moins 1732. A cette époque, elle appartenait à un noble savoyard, MILLIET Gaspard.

MILLIET Gaspard a été successivement conseiller d'Etat, puis avocat général patrimonial de la Chambre des Comptes de Savoie le 4 mai 1697. Il y était réputé pour ses discours. Il devint sénateur en 1720. Il était Seigneur de Lay Avrecieu, ancien nom d'Avressieux. Il a été marié à Jeanne Marie MANUEL DE LOCATEL. En plus de cette fameuse

# Zoom sur un quartier :

## le Chamard, le Malod, le Chatelard et le passage de la Salvaz

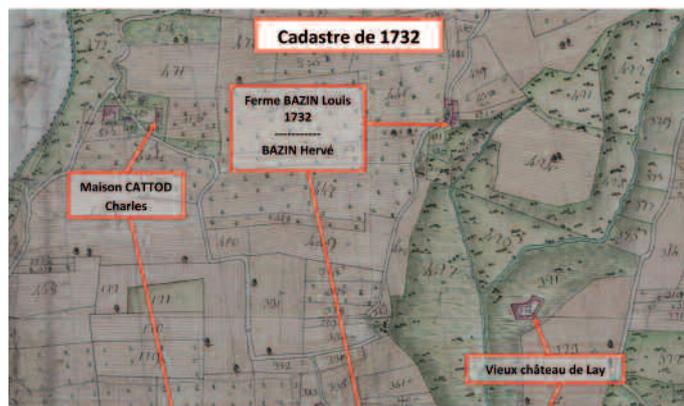
maison CATTOD et des terres qui l'entouraient, il possédait également beaucoup de terrains et bâtiments sur Avressieux ainsi que le vieux château implanté à l'époque au lieu-dit Ver Lay à proximité du chemin de la Benoîte.

Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, la commune se divise en deux juridictions : Lay et Montfleury, chacune sous la tutelle de seigneurs respectifs. La révolution de 1789 met un terme à la seigneurie de Lay.

Il reste peu de chose de ce fief, pourtant le château existe encore, enterré sous une dense végétation. Tout accès a disparu, même si autrefois il jouissait d'une vue imprenable sur l'Isère.

En 1732, au lieu-dit Chamard, il y avait également une autre maison appartenant à BASIN NAYMOZ (devenu BAZIN NEMOZ puis BAZIN) Louys né le 17/04/1648 à Avressieux. Il était maître charpentier et a été marié deux fois.

La première fois avec Françoise RACLET PACIEN dont il aura une fille. Sa première épouse décèdera le 27/11/1690. Il se marie ensuite avec Claudaz GONNET dont il aura 8 enfants. Cette ferme est restée depuis dans la famille, appartenant aujourd'hui à BAZIN Hervé.



C'est en arrivant au sommet, précisément au lieu dit du passage de la Salvaz, que Marcelle et Pierre nous ouvrent leur porte.

*"Il y a 82 ans que j'habite ma maison natale".* Agriculteur à la retraite, comme beaucoup, il avait une exploitation comportant tabac, noix, vaches, vignes... *"On produisait principalement de la Jacquère et du Gamay, les gens venaient acheter sur place".*

*"J'étais fils unique et j'ai repris tout naturellement la suite de mon père. Ce qui me préoccupait le plus dans mon travail, c'était le tabac. En effet, j'ai le vertige et quand il fallait monter accrocher les ficelées au sommet du séchoir, c'était compliqué. Alors, j'avais trouvé une astuce, je les pendais la nuit".*

*"Le jour de mes 21 ans, je suis parti faire mon service militaire. Après mes classes je suis resté un mois au foyer, où je suis passé de 60 à 80 kilos. J'ai mangé mon pain blanc, car ce qui m'attendait allait être bien éprouvant. Quand il a fallu enfilez mes tenues pour partir au front, ça "guindait". En Algérie, lors d'une énième embuscade qui fut particulièrement meurtrière pour un grand nombre de mes camarades, j'ai fait un choc émotionnel. Il y avait tellement d'explosions d'obus que j'y voyais comme en plein jour. Mon corps s'est mis à trembler très fort, je ne me maîtrisais plus. Je suis parti avec le docteur 8 jours en observation au camp, ensuite direction Alger où j'ai dû subir un sérum de vérité... mais mon corps était incontrôlable. Ils m'ont donc envoyé à l'hôpital militaire de Desgenettes, une véritable prison où je suis resté 6 mois avec 16 cachets par jour. J'ai enfin pu rentrer à Avressieux avec une petite pension".*

*"Avec ma santé le retour fut difficile. Heureusement il y avait les voisins, je pense notamment à Paul B mon classard. Et puis Marcelle est arrivée. Il y a 42 ans que nous sommes mariés".*

*"Notre rencontre est un peu atypique pour l'époque, mes 2 tantes de Lyon ont mis une annonce sur le Dauphiné Libéré. Elles voulaient me caser. Moi j'étais serveuse dans un restaurant et ma vie de célibataire me convenait. Pierre s'est fait connaître et mes tantes lui ont répondu. C'est en lisant une des lettres de Pierre que je l'ai trouvé gentil et sensé, puis nous nous sommes téléphonés et fréquentés. Trois mois plus tard nous étions mariés. Plus les années passent, plus on s'attache".* Marcelle P

En redescendant sur le village, nous faisons une pose devant la maison de Raphaël T. Dans ce corps de ferme, nous observons une petite maisonnette carrée.



*"J'ai entendu dire que cette maison était occupée par une ancienne couturière".* Maman de Raphaël T

En descendant sur le Malod nous pouvons voir la zone d'activités de Val Guiers.



Depuis 2014, AGRATI a investi plus de 20 M € dans la construction de bâtiments et d'installations industrielles de traitement thermique et traitement de surface dans la zone d'activités Val Guiers afin d'accompagner sa croissance (+70% en 7 ans).

L'année 2018 a été consacrée au démarrage de ces installations.

Aujourd'hui c'est plus de 80 personnes qui travaillent en permanence sur ce site sur un effectif total de 180 salariés.

Cet ancrage dans le territoire a été permis grâce au travail en commun avec les élus et la direction d'AGRATI.

L'année de ses 100 ans, c'est un nouvel avenir qui s'ouvre pour cette entreprise et ses salariés.

En effet, le projet ne devrait pas s'arrêter là puisque la dernière phase de travaux qui permettra de transférer l'ensemble des activités est prévue dans les prochaines années en fonction de la croissance de l'activité.

Alors rendez-vous pour le bicentenaire en 2119 !

D.DOUCHAIN

Nous interpellons Guillaume B, sur son tracteur.

*"J'ai effectué toute ma formation auprès de Jean-François, Marie-Noëlle et Julien Cattaud (GAEC des peupliers) à Avressieux. J'ai eu l'opportunité voilà une année de remplacer Jean-François parti à la retraite.*

*Le métier d'agriculteur demande de plus en plus de connaissances informatiques et nous faisons face à de plus en plus de règles environnementales et européennes. Ce n'est pas toujours simple de remplir tous ces papiers...*

*J'ai effectué mon premier concours de labour cantonal en 2014 à Gerbaix. Après plusieurs tentatives en cantonal et départemental, me voilà premier sur 8 en catégorie à plat lors du concours départemental organisé par les jeunes agriculteurs de l'avant pays savoyard à Belmont-Tramonet le 19/08/2018. Mickaël Permezel finissait premier devant mon frère en catégorie en planche.*

*Nous étions contents de finir premier chacun dans notre catégorie car cela nous ouvrait les portes du concours régional Auvergne-Rhône-Alpes 8 jours après, le 26 août 2018 à Chatenay dans l'Ain.*

*Une chose rare pour des jeunes de l'avant pays savoyard. J'en retiens une bonne expérience face à des pros du labour.*

*Il faut faire ce métier avec passion. J'ai trouvé la motivation pour celui-ci auprès de mes grands-parents.*

*Nous sommes une jeune génération à croire encore en l'avenir de l'agriculture !".*



En poursuivant notre parcours, nous rencontrons Irène L à la Sauvageonne.

### **Santé. Bien être. Art de vivre. Accompagnement holistique à la Sauvageonne.**

Quésako ?

Revoir sa relation à soi, à l'autre, aux événements, à son environnement afin de vivre mieux, afin de vivre bien ! Afin de sortir de sa chrysalide et devenir papillon !

Cette approche globale de la personne en souffrance, physique, psychique, émotionnelle, est basée sur la recherche d'une compréhension, du sens de l'origine du déséquilibre, du mal être, de la maladie.

Notre vie quotidienne nous offre la preuve de la relation constante qui s'établit entre nos pensées, nos croyances, les émotions suscitées par celles-ci, les habitudes toxiques et les réactions de notre corps. La gestion de tout cela s'avère judicieux afin de retrouver l'harmonie. L'être, fort de cette connaissance, trouve le sens de ses maux et se libère de la fatalité.

Par des méthodes naturelles, simples et efficaces, il apprend à surmonter ce qui l'encombre pour, responsabilité et autonomie retrouvées, apprécier la vie à sa juste valeur.

Les "outils" proposés sont nombreux et s'adaptent à chacun, unique dans son histoire et son ressenti. De la naturopathie hygiéniste à des techniques énergétiques ou vibratoires, je vous laisse découvrir tout ce qui vous attend sur le site : [effet-papillon-energie.com](http://effet-papillon-energie.com)

Je vous propose également de me rendre dans différents hameaux afin de donner des cours "Do In" technique d'automassage favorisant la libre circulation de l'énergie, source de vitalité et bien être. Ce pour des groupes de 3 minimum. Dans les mêmes conditions, j'anime des ateliers de massage MISA, parent-enfant de 4 à 12 ans.

Je suis à votre écoute afin de trouver une solution qui s'intégrera parfaitement à votre parcours santé habituel.

Mme Méneur Lovet Irène - Effet Papillon, 925, route de St-Genix. 73240 AVRESSIEUX. Tél : 06 47 53 67 87.

*"Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour.  
Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours".  
Lao-Tseu.*

En remontant sur le village, nous passons devant le cimetière. Celui-ci date de 1901. Il s'agit du troisième cimetière de la commune. Avant 1871, le premier était situé en face de la porte d'entrée de l'église, le second était implanté à la Bigotière, où se trouve actuellement la coopérative laitière.

En 1904, la famille Giraud, qui résidait au château de Montfleury, alloue une somme de 8000 francs pour participer à sa réalisation. Cette même année, le maire Cloppet Joseph, expose au conseil municipal que Monsieur Giraud Claude a exprimé le désir que son corps repose au cimetière d'Avressieux, et qu'en conséquence ses funérailles aient lieu en cette commune. Celle-ci cède gratuitement un emplacement à M. et Mme Giraud, bienfaiteurs de la commune, au centre du cimetière, pour l'érection d'un mausolée. Les 56 m<sup>2</sup> de dalles autour du mausolée restent propriété communale.



**Merci aux personnes qui ont témoigné dans ce bulletin.  
Pour la prochaine édition, ce seront les quartiers des Pentès,  
de Sur les Vignes, de la Massette et de Montfleury.**

	<b>CARRE</b> un nom, quatre univers	2000m <sup>2</sup> sur 2 étages
<b>Depuis 45 ans à votre service</b>	Chauffage bois & granules Chauffage électrique Energies renouvelables	Electroménager Télé - Antenne - Son Multimédia - Téléphonie
	Luminaires - Cadeaux Arts de la table - Culinaires Déco - Senteurs	Services techniques Installation - Maintenance - SAV Electricité
<b>La Baronnie - PONT DE BEAUVOISIN (73)</b>		
☎ 04 76 37 03 50    ✉ <a href="mailto:accueil@carre-f.com">accueil@carre-f.com</a>		

	<b>FIoul - SUPERFIoul - GAZOLE</b> <b>GAZOLE NON ROUTIER</b> Charbons - Carburants - Lubrifiants	L'énergie est notre avenir, économisons-la !
<b>Ets Navoret</b>		
394, Grande Rue <b>38510 MORESTEL</b> Tél 04 74 80 02 51 - Fax 04 74 80 20 64 <a href="mailto:etsnavoret@free.fr">etsnavoret@free.fr</a>		64 rue Pilâtre de Rozier <b>38110 DOLOMIEU</b> Tél 04 74 88 02 87

<b>Les Caves du Tour'Billon</b>		Espace La Baronnie 73330 Le Pont de Beauvoisin Tél. : 04 76 32 71 50
Vins Champagnes Spiritueux Bières / Bière presslon Idées cadeaux Produits régionaux Thés		<a href="mailto:contact@caves-tourbillon.fr">contact@caves-tourbillon.fr</a> <a href="http://www.caves-tourbillon.fr">www.caves-tourbillon.fr</a>

	<b>Maisons à Ossature Bois</b> <b>Bâtiments Agricoles</b>
73520 St-Béron - Tél. 04 76 31 17 08 - Fax 04 76 31 19 93 e-mail : <a href="mailto:contact@lescharpentiersduguiers.fr">contact@lescharpentiersduguiers.fr</a>	

<b>BERGAMO</b> Déco	
Peinture Décoration Plâtrerie sèche Revêtement mural & sol	<b>06 31 88 35 06</b>

# École élémentaire des Platanes

L'année scolaire se poursuit à l'école des Platanes.

Delphine Dubois a gardé son poste : cette année sa classe compte : 5 GS, 11 CP et 5 CE1. Cécile Bertholier est la nouvelle directrice et l'enseignante de la classe des grands qui comprend : 9 CE2, 5 CM1, 6 CM2.



## Classe de CE2 - CM1 - CM2

Au premier trimestre, les élèves ont travaillé en classe sur la première guerre mondiale et ont participé à des cérémonies du 11 novembre.

Les élèves réalisent régulièrement des expériences en sciences.

Après avoir travaillé sur les changements d'états de l'eau, les élèves de CE2 ont commencé une nouvelle séquence sur l'électricité.



Les CM1 et CM2 ont travaillé sur la densité. Ils ont réalisé des expériences autour des propriétés de l'air. Puis, ils ont étudié le fonctionnement de la montgolfière et du sous-marin. Ils ont ainsi pu manipuler une maquette de sous-marin et le faire couler et remonter.

Depuis la rentrée de janvier, nous avons commencé un nouveau thème : l'espace et le système solaire.

A chaque période, un thème est abordé en littérature et travaillé dans les autres disciplines. En deuxième période, ils ont travaillé le roman policier. Durant cette période, les élèves vont découvrir le monde de la bande dessinée : lecture, apprentissage du code et du vocabulaire, création d'une bande dessinée...

En période 4, ils vont découvrir la mythologie grecque, et en période 5, nous mènerons un projet Tour du monde en lien avec le roman de Jules Verne.

## Classe de GS - CP - CE1

Tout au long de l'année, les élèves de la classe de GS-CP-CE1 travailleront sur le thème des oiseaux. Au premier trimestre, nous avons travaillé sur la définition d'un oiseau, puis sur leur morphologie et plus particulièrement sur les propriétés des plumes.

Depuis janvier, nous travaillons sur l'alimentation des oiseaux et leur mode de vie (que font-ils en hiver ?). Nous avons disséqué des pelotes de réjection de rapaces, une expérience passionnante ! Dans les débris retrouvés, nous avons retrouvé des os et même un crâne de rongeur !



Nous terminerons l'année par un travail sur les poules.



En parallèle, nous travaillons sur le thème des oiseaux au travers de lectures, de chansons, de poésies, et bien sûr en arts plastiques. Nous étudions les oiseaux dans l'art à travers les œuvres de Picasso, Georges Braque, Matisse, Paul Klee...

Nous aurons également la chance de recevoir des intervenants professionnels en classe : quatre séances, dont deux sorties pour observer les oiseaux, sont prévues avec une intervenante de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), et une intervention aura lieu en fin d'année scolaire avec l'association Les Oiseaux de Chartreuse.

## L'EPS

Durant la période 2, les élèves ont pratiqué la lutte dans le cadre de leurs séances d'EPS.

En janvier et février, l'ensemble des élèves participe à un cycle danse avec l'intervention d'une professeure de danse et d'un percussionniste du CESAM. Au rythme des percussions, les enfants s'expriment par le mouvement.



Aux mois de mars et avril, ils participeront à un cycle escrime avec l'intervention du maître d'armes du cercle d'escrime de Chambéry.

Les activités et les sorties organisées tout au long de l'année sont possibles grâce au financement du Sou des Ecoles.

# Les associations

## SOU DES ÉCOLES

**L'année scolaire démarre fort !**



Le premier rendez-vous du Sou était donné le 25 novembre avec la traditionnelle vente de boudins à la chaudière qui s'est déroulée cette année à Avressieux. Vous avez été nombreux à participer à ce moment de convivialité dont le bilan est plus que positif. La vente de boudin et de cases de tombola a permis d'enregistrer un bénéfice de près de 3 200 €.

L'équipe du Sou et les parents d'élèves sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour préparer leurs prochaines manifestations. La choucroute à emporter le samedi 9 mars, et pour la première fois cette année une journée vide grenier qui se déroulera le dimanche 19 mai à Avressieux.

Rappelons que les bénéfices permettent de financer du matériel éducatif ainsi que les projets et sorties organisés par les enseignants. En 2017-2018, les enfants ont pu profiter de multiples activités : cinéma, spectacle, visite de l'aquarium et du musée des Confluences à Lyon, sortie à la ferme, intervenant en vidéo, journée accrobranche... Sans oublier le financement des dix séances de natation suivies par les élèves d'Avressieux et l'organisation de la traditionnelle kermesse de fin d'année.



Toute l'équipe du Sou des écoles remercie vivement les parents d'élèves, les enseignants, les ATSEM, les municipalités et les habitants des trois communes pour leur implication et leur soutien précieux. Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations !

> Contact : Caroline Balluto (présidente) : 06 28 47 59 03  
caroline.balluto73@gmail.com

Suivez nous sur Facebook pour ne rien manquer de notre actualité :  
Sou des écoles d'Avressieux/Rochefort/Ste Marie d'Alvey

## ENTENTE ET AMITIÉ

Cette année, nous avons fêté les 40 ans de notre club au cours de notre AG du 3 mars.



Il a été créé en juin 1978 par Mme Berthe Gravend qui en fut la première présidente, secondée par Tony Guicherd et Hélène Borgey. En octobre 1990, c'est Henri Bajat qui lui succède pour 2 ans seulement... Suite au décès de ce dernier, Claudius Miège est élu en juin 1992. Eugène Planche prend la suite en août 2000 et le dirige pendant 10 ans. Puis Marie-Louise Chambe assure la fonction pendant 2 mandats de 3 ans. Mado Hénaux a été élue à son tour en février 2016.

Très belle journée que cette AG : des émotions, des souvenirs, des moments chaleureux relatés par le déroulement d'une vidéo réalisée et présentée avec brio par notre ami Dédé. Une exposition de photos anciennes et récentes a permis de retrouver des visages pour certains disparus...



Le 30 mai, nous étions 60 participants agréablement installés sur le bateau Hydra-Aix "pour un déjeuner croisière" sur le Lac du Bourget. Malgré le temps un peu capricieux, la balade le long des côtes sauvages et la visite de l'Abbaye de Hautecombe laissent un excellent souvenir de cette journée à tous.



Fin septembre, sur l'invitation de nos Conseillers départementaux, une visite guidée du Château des Ducs de Savoie - Hôtel du Département a été particulièrement appréciée par la trentaine de participants.

Pour la seconde année, notre Thé Dansant s'est déroulé salle Jean Bouchard à St Genix-sur-Guiers. Salle comble, ambiance musicale réussie grâce à notre duo "Valérie et Maurice". Le bilan est satisfaisant et nous renouvellerons désormais chaque 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre ce rendez-vous dansant.

Le repas de fin d'année du 15 décembre a réuni 82 adhérents autour d'un excellent repas. C'est la tradition, nous avons fêté les 90 ans d'Odette, tandis que Lucette et Christian ont soufflé 160 bougies à eux deux !



Les activités marche, qi-gong, sophrologie, ateliers cuisine, jeux, connaissent toujours une bonne fréquentation et ces moments sont particulièrement chaleureux et amicaux.

Bienvenue aux jeunes retraités du village ; nous les accueillerons avec plaisir.

## ACCA D'AVRESSIEUX

Le nombre de chasseurs est en baisse, on ne compte désormais plus que 18 adhérents.

La saison 2018-2019 s'est terminée avec comme tableau de chasse 7 sangliers, 8 chevreuils et 3 lièvres prélevés sur la commune. Les chevreuils sont très présents sur tout le territoire contrairement aux sangliers qui sont juste de passage.

Une bague de cerf avait été demandée suite à quelques apparitions mais il n'a pu être tiré durant la saison.

Peu de lièvres ont été prélevés ; en effet, le début de chasse fut difficile, le temps sec ne permettant pas aux chiens de sentir les odeurs laissées par le gibier.

Cette année, l'association a été endeuillée par la disparition de l'un des nôtres ; Guy Beneito nous a quittés suite à une longue maladie. L'ACCA, par l'intermédiaire de la fédération départementale de chasse de Savoie, a fait l'acquisition de 5 miradors installés sur les zones de plaines de la commune permettant de pratiquer la chasse en sécurité avec des tirs fichants. Leur poids relativement modéré permet de les déplacer facilement.

La matinée "Tête de Veau" a été reconduite cette année et a eu lieu le dimanche 3 mars 2019 à la salle des fêtes d'Avressieux.

## ASSOCIATION DES FAMILLES

24 familles d'Avressieux et des communes voisines ont adhéré à l'association en 2018 en participant aux activités suivantes :



- Les cours de gym : le lundi soir, de 20h à 21h, à la salle des fêtes, pour du renforcement musculaire avec différents matériels.
- Sortie de ski : en mars, 34 personnes ont passé une agréable journée à la station des Saisies.
- Tickets WALIBI : les familles adhérentes peuvent bénéficier d'un tarif de groupe très intéressant.
- Le dimanche 5 août, l'association a organisé un repas à la salle des fêtes. Malgré la canicule, 185 personnes ont apprécié la paëlla avec l'intervention de trompettistes.



Contact : Isabelle Bovagnet : 06 72 23 80 45

## SI L'ON CHANTAIT !

Motivé par le plaisir de chanter et de faire partager sa passion, le groupe vocal "Si l'on chantait" continue son petit bonhomme de chemin, toujours dans la bonne humeur.

C'est un grand plaisir pour nous d'être invités hors de nos terres... Et nous l'avons été dernièrement par la chorale ARIOSO de Saint Chef, le 3 novembre, pour un concert à Serrières de Briord ; puis le 16 décembre, à St Didier de la Tour, par la chorale "LA CLE DES CHAMPS". Un partage et des rencontres humaines toujours très appréciées.

Le groupe vocal "Si l'on chantait" a bien sûr des projets pour l'année à venir. Localement, entre autres, lors de la fête de la musique, un concert dans notre fief ! Dès que nous aurons plus d'informations, nous vous en ferons part.

Notre répertoire s'attache essentiellement à la chanson française et tous nos morceaux sont harmonisés par notre chef. Nous le remercions pour tout ce qu'il nous apporte.

# Les associations (suite)

Véronique Gros ayant fait le choix de quitter le groupe, une nouvelle organisation a vu le jour. Quatre choristes volontaires participent à une répétition hebdomadaire supplémentaire d'environ 3 heures, animée par le chef de chœur Yves Cibert. Le but est d'apprendre chacune des voix (soprane-alti-mezzo-ténor-basse), puis de les enregistrer et de les envoyer à chaque choriste par mail ou sur clé USB, afin qu'il puisse se familiariser avec les nouvelles mélodies. Puis pour agrémenter, et rendre plus vivants et plus colorés certains chants, le chef dispense également l'apprentissage des percussions (djembé, cabasa, graines, derbuka, bongo, cloches, etc.).



Comme pour toute association, les contingences matérielles sont importantes : un très grand merci donc à tous ceux qui nous aident, en matière de finances, de locaux, de déplacements, ou lors de notre vente annuelle de pâtisseries.

Impossible de ne pas mentionner ici l'immense peine que nous avons éprouvée en 2018 avec le décès de Riquet, choriste très assidu et gai compagnon.

Si vous voulez nous rejoindre, nul n'est besoin d'être musicien ni de connaître le solfège ; seul le plaisir de chanter est nécessaire.

> **Contact : Lucette PERROUSE 04 76 32 84 90 ou 06 48 91 89 87**

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site : [www.silonchantait.com](http://www.silonchantait.com) très régulièrement mis à jour par notre ami choriste Bernard.

## LES TIREURS DE MONTFLEURY



Créée en 1977, l'association LES TIREURS de MONTFLEURY voit le jour sous la loi 1901.

Elle établira son siège au Château de Montfleury et adoptera pour devises et armoiries celles de la famille de Mareste propriétaire des lieux de 1573 à 1858 : "A DIEU SEUL JE M'ARESTE"

Les Tireurs de Montfleury possèdent et animent 2 stands de tir. Celui du 25 m situé en bas du Château au bord du ruisseau "Le Paluel" où s'entraînent régulièrement les tireurs au pistolet-revolver et carabine, et celui du tir à air comprimé 10 m rue Chaboud à Pont-de-Beauvoisin (Isère) où des moniteurs assurent des permanences et entraînements les mercredis et vendredis de 18h à 19h30 (le lundi étant pour l'instant suspendu).

De nombreux podiums ornent le palmarès de plusieurs tireurs dans différents championnats. Départementaux - Régionaux - Liges-Championnats de France - d'Europe et aussi du Monde.

Certains tireurs ont été décorés plusieurs fois à tous les niveaux lors de compétitions diverses aux armes anciennes.



L'association Les Tireurs de Montfleury est affiliée à la Fédération Française de Tir sous l'égide de la Ligue Régionale de Tir Dauphiné Savoie.

Les Tireurs de Montfleury vous proposent de découvrir le tir sportif au stand air comprimé, où des essais au pistolet et carabine vous sont gracieusement proposés durant les soirs d'ouverture.

Concernant le stand 25 m, cela se fait sur rendez-vous et sous l'encadrement d'un directeur de tir du club.

Les Tireurs de Montfleury organisent chaque année au mois de mars, leur **Bourse aux Armes Anciennes Collections Militaria** à la salle polyvalente de Pont-de-Beauvoisin (Isère) où une trentaine d'exposants venus de toute la France et même de Suisse vous présentent leurs collections et pièces rares sur 170 m linéaires d'exposition.

L'assemblée générale des Tireurs de Montfleury se déroulera dans la cour du Château le dernier samedi d'août à 10h00. Toutes les personnes désirant y assister seront les bienvenues.

Les Tireurs de Montfleury vous invitent à venir les rejoindre sur les pas de tir, vous remerciant de toute votre attention et dans l'espoir de vous recevoir vous adressent leur plus sincères salutations sportives.

> **Contact et renseignements : 06 25 72 62 65**

[tireurs.montfleury@gmail.com](mailto:tireurs.montfleury@gmail.com)

## MAISON DES JEUNES

Nous voulons tout d'abord remercier l'ancien président Sylvain Bazin et son bureau pour tout le travail des années précédentes. L'assemblée générale qui s'est déroulée le 16 mars 2018 a élu un nouveau bureau qui se compose de : Maxime Michal président, Ludovic Bailly vice-président, Brice Locatelli trésorier, Bastien Bibet vice-trésorier, Célia Permezze secrétaire, Mélanie Debauge vice-secrétaire.

Comme chaque année, le méchoui a réuni plus de 250 personnes, nous avons été heureux d'accueillir ces convives pour leur faire passer un moment de convivialité. Nous remercions allègrement tous les jeunes de s'être investis pour que cette journée soit réussie. Pour récompenser les adhérents de leur travail fourni à chaque manifestation, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas festif au restaurant "Les Chamois" à Saint-Maurice-de-Rotherens.



Cette année 2019 est une année symbolique pour la maison des jeunes. En effet, nous allons fêter ses 50 ans. Pour cet événement spécial, nous

comptons sur votre présence lors du traditionnel méchoui qui aura lieu le 7 juillet 2019.

Nous remercions les habitants d'Avressieux d'avoir, comme d'habitude, ouvert leur porte aux conscrits. Nous remercions également M. le Maire et son conseil pour la mise à disposition des locaux.

# « Les Mains Pleines de Voix »



Perdant l'audition depuis de nombreuses années, j'ai décidé en 2010 d'apprendre la Langue de Signes Française (LSF). Je souhaitais associer ma famille à cet apprentissage pour faciliter notre communication, j'ai même organisé un mini-stage sur Avressieux.

Malgré mes recherches, j'ai dû me résoudre à aller sur Chambéry, à l'Association Départementale pour l'Insertion des Sourds (ADIS). J'étais loin d'imaginer que c'était le début d'une aventure incroyable.

Tout d'abord, la découverte de cette langue : elle est le fleuron de la culture sourde, est d'une richesse incomparable, ainsi que la culture qui est tout aussi passionnante.

Ensuite, mon engagement dans les nombreuses activités proposées par l'ADIS : des rencontres multiples dans le but d'échanger en LSF régulièrement, ce qui m'est impossible au quotidien, à la maison ou au travail : ludo'signes, ateliers discussions, cafésignes, conférences, engagement au sein du Conseil d'Administration...

Et puis, la chorale : en 2012, une annonce de l'ADIS propose 4 ateliers "chorale" dans le but de présenter du chansigne lors de l'évènement "handynamique" en octobre à Chambéry. Quatre après-midi permettent de traduire "L'aigle noir" de Barbara et "Elle me dit" de Mika, deux chansons mises en signes et chorégraphiées. En effet, les spectateurs sourds n'ont pas le support auditif de la musique et des paroles, il nous faut donc donner une accessibilité visuelle donnant du sens et de l'émotion, une véritable interprétation !

Après le succès de notre prestation qui a tiré des larmes à certains spectateurs, un nouveau projet se dessine : la création d'un spectacle pour fêter les 10 ans d'ADISignes, le service formation de l'ADIS. 13 participants, sourds, entendants ou devenus-sourds (ce mélange fait notre force et notre originalité), 1 histoire, 6 chansons, 45mn de spectacle : "Les Heures Contées" seront présentées à l'ADIS, mais aussi à Poisy (74) et à Paris ! Car la SACEM, qui nous a attribué un prix, a souhaité voir le spectacle. L'expédition parisienne est forte de souvenirs, de cohésion, de partage, de plaisir... La chorale "Les Mains Pleines de Voix" est née !

En juin 2013, le festival "Rencontres Brel" de Saint-Pierre-de-Chartreuse cherche une chorale pour signer sur scène avec "HK et les Saltimbanques", groupe qui a réalisé un clip en LSF de sa chanson "Indignez-

vous", hommage à Stéphane Hessel. À peine trois semaines pour être prêts, nous relevons le défi magistralement. Depuis 5 ans, chaque passage d'HK et ses musiciens dans la région nous permet de partager de nombreuses scènes avec lui, de connaître l'envers du décor de la vie d'artiste, de recevoir les applaudissements du public.



En 2014, c'est Julien Doré qui est invité au festival de Chartreuse. Nous proposons la traduction de la chanson "On attendra l'hiver", il accepte de nous accueillir et c'est le début d'un enchaînement de moments intenses, partagés. Lors de sa venue à Grenoble, 3 mois plus tard, nous renouvelons l'expérience, plus riche encore puisqu'un concert est plus complet qu'un festival. Puis la bourse du travail à Lyon en 2015, les arènes de Vienne, sensations inoubliables devant quelques 6000 spectateurs. Après une pause, Julien Doré repart en tournée en 2017 avec son nouvel album "&". Nous lui proposons de nous joindre à lui et, surprise, il accepte ! La chanson "On attendra l'hiver" figure encore dans son programme. Retrouvailles sympathiques au Summum à Grenoble, aux arènes de Fourvière, puis à Lyon à l'automne. Découvrant qu'il passe au Forum à Chambéry en décembre, nous lui proposons cette date plutôt (ou en plus) de celle de Lyon. Il tarde à répondre, les artistes sont souvent difficiles à joindre, il y a de nombreux intermédiaires...

Et fin octobre, l'incroyable se produit. Nous recevons une proposition inattendue de

son régisseur : "Julien souhaite avoir la chorale sur scène avec lui lors des 2 derniers concerts de sa tournée à Bercy". Waouh ! Quelle excitation, quelle organisation pour se libérer aux dates proposées, se préparer... la répétition grandeur nature se fera au Forum à Chambéry puisqu'il a accepté finalement notre proposition. Le grand jour arrive, TGV, hôtel, répétition l'après-midi. En découvrant la salle, tellement immense, les petits fauteuils tout en haut, si loin, vides à cette heure, on prend conscience de la folie de ce projet. D'autant plus que nous apprenons que le concert sera retransmis en direct à la télé ! Ce ne sont plus 20 000 spectateurs mais beaucoup plus... le stress est là. Les caméras, tellement nombreuses, les techniciens qui grouillent, et Julien Doré, toujours concentré, tellement professionnel et exigeant dans sa préparation.

Un grand moment, assurément ! La salle pleine, applaudissant en langues des signes dans un silence de cathédrale, des images plein les yeux, un partage tellement fort au sein du groupe, inoubliable !

On croyait avoir touché le Graal, eh bien non ! Un mois plus tard, Julien Doré fait appel à nous pour les victoires de la musique ! En direct sur France 2, avec une nouvelle chanson "Corbeau Blanc" que nous devons donc travailler... 3 jours à Paris, le monde de la télé, le tourbillon de la soirée...



Jamais je n'aurai pensé ressentir autant d'émotions en faisant le choix de la LSF ! Depuis 5 ans, nous avons aussi partagé la scène de St-Pierre-de-Chartreuse avec Bénabar, Boulevard des Airs, LEJ, Vianney ou encore Grand Corps Malade en juillet dernier, réalisé plusieurs clips, tourné 2 reportages pour France 3... quel succès ! En 2019, une saison des Mains Pleines de Voix redémarre, de nouveaux textes à explorer, à traduire, à exprimer, de nouveaux projets, clips, spectacles... j'ai hâte !

Pascale Carron

> Pour en savoir plus ou visionner nos clips ou extraits de passages sur scène :

Notre page Facebook : [www.facebook.com/Les-Mains-Pleines-de-Voix-264601847265769/?fref=ts](https://www.facebook.com/Les-Mains-Pleines-de-Voix-264601847265769/?fref=ts)  
Notre chaîne YouTube : [www.youtube.com/channel/UCHcaHjvEL4hdm-Yg\\_rMssPg](https://www.youtube.com/channel/UCHcaHjvEL4hdm-Yg_rMssPg)  
Le site de l'ADIS : [www.adis-savoie.fr/](http://www.adis-savoie.fr/)

# Les gestes qui sauvent

Chaque année 4,5 millions de personnes sont victimes d'accidents domestiques. Ils tuent davantage que la voiture. Il s'agit même de la première cause de décès chez les enfants de 1 à 4 ans.

Conjointement aux accidents domestiques, l'actualité de ces dernières années nous montre toute l'utilité de connaître les gestes qui pourront maintenir en vie les blessés dans l'attente des secours médicalisés.

Ces quelques paragraphes d'informations succinctes ci-dessous **ne remplaceront jamais une formation de secourisme réalisée par des professionnels habilités à enseigner les gestes de secourisme**. Je vous invite donc à vous rapprocher d'une structure formant au PSC 1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), liste disponible sur le site de la préfecture de votre département, **afin de bénéficier d'une formation pratique** où vous pourrez mettre en application les gestes appris.



## Alerte

L'alerte est l'action qui consiste à informer un service d'urgence de la présence d'une ou plusieurs victimes affectées par une ou plusieurs détresses ainsi que de la nature de l'assistance qui leur est apportée.

L'absence d'information d'un service d'urgence peut compromettre la vie ou la santé d'une victime malgré les gestes de premiers secours assurés par un sauveteur. Le rôle du sauveteur dans l'alerte est donc essentiel.

L'alerte doit être transmise, par le sauveteur ou un témoin, par les moyens disponibles les plus appropriés. Elle doit être rapide et précise afin de diminuer au maximum les délais de mise en œuvre de la chaîne de secours et de soins.

L'alerte doit être réalisée, après une évaluation rapide de la situation, des risques et une éventuelle **mise en sécurité des personnes**, auprès d'un numéro d'urgence gratuit :



Le 18, numéro d'appel des sapeurs-pompiers, en charge notamment des secours d'urgence aux personnes, des secours sur accidents, incendies ;

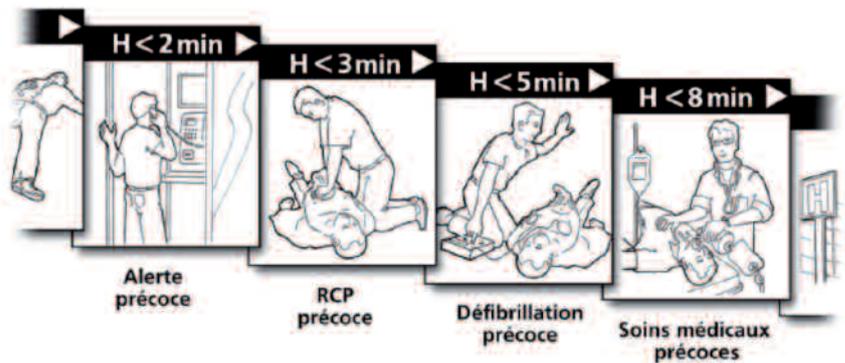


Le 15, numéro d'appel des SAMU, en charge de la réponse médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical ;



Le 112, numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Les secours peuvent conserver l'appelant au téléphone pour le conseiller ou le guider dans l'exécution de gestes, jusqu'à leur arrivée.



## Que Dire ?

Contactez un service d'urgence à l'aide d'un téléphone portable ou à défaut d'un téléphone fixe ou d'une borne d'appel :

- transmettre les informations ;
- répondre aux questions posées par les services de secours ;
- appliquer les consignes données ;
- raccrocher, sur les instructions de l'opérateur.

Les informations minimales à transmettre sont :

- le numéro de téléphone ou de la borne à partir duquel l'appel est passé ;
- la nature du problème : maladie, accident... ;
- la localisation la plus précise possible de l'évènement.

Lorsque le sauveteur demande à une autre personne de donner l'alerte, il convient :

- avant l'alerte, de s'assurer qu'elle possède tous les éléments ;
- après l'alerte, de vérifier qu'elle a correctement exécuté l'action.

*Si possible, envoyer une personne pour accueillir les secours et organiser leur accès sur le lieu de l'accident, au plus près de la victime.*

## Les hémorragies externes

Une hémorragie est une perte de sang prolongée qui provient d'une plaie ou d'un orifice naturel et qui ne s'arrête pas spontanément. Elle imbibé de sang un mouchoir de tissu ou de papier en quelques secondes.

Un saignement dû à une écorchure, une éraflure ou une abrasion cutanée, qui s'arrête spontanément n'est pas une hémorragie.

Le plus souvent, il est facile de constater une hémorragie. Toutefois, celle-ci peut temporairement être masquée par la position de la victime ou un vêtement particulièrement absorbant (manteau, blouson...).

L'hémorragie est généralement secondaire à un traumatisme comme un coup, une chute, une plaie par un objet tranchant (couteau), un projectile (une balle) ou une maladie comme la rupture de varice chez la personne âgée.

### Conduite à tenir

Pour traiter une hémorragie, le sauveteur pourra réaliser une **COMPRESSION LOCALE**.

La compression locale est indiquée sur toute plaie qui saigne abondamment. La compression des vaisseaux sanguins au niveau d'une plaie arrête le saignement.

### Par compression directe

Appuyer fortement sur l'endroit qui saigne avec les doigts ou la paume de la main en interposant une épaisseur de tissu propre recouvrant complètement la plaie (mouchoirs, torchons, vêtements...) et ce, jusqu'à l'arrivée des secours.

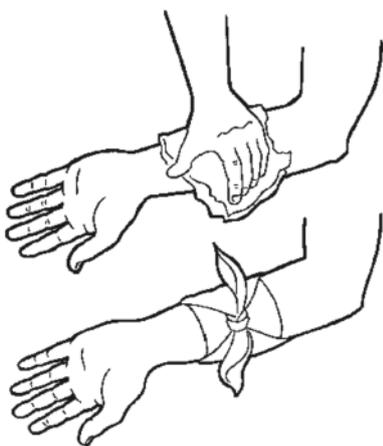
En l'absence de tissu, la victime si elle le peut, ou le sauveteur, appuie directement avec sa main.



### Par pansement compressif

Si le sauveteur doit se libérer et que la victime ne peut pas appuyer elle-même sur la plaie qui saigne, il remplace la compression directe qu'il réalise par une épaisseur de tissu propre recouvrant complètement la plaie (mouchoirs, torchons, vêtements...) fixée par une bande élastique ou un lien large assez long pour serrer suffisamment et arrêter ainsi le saignement.

Le remplacement de cette compression est impossible lorsque l'endroit qui saigne est situé au niveau du cou, de la tête, du thorax ou de l'abdomen.



## Le garrot

Cette technique est indiquée en cas d'hémorragie d'un membre **lorsque la compression directe est inefficace ou impossible**.

Le but de cette technique est d'arrêter une hémorragie externe en interrompant totalement la circulation du sang du membre, en aval de l'endroit où il est posé.

### Matériel :

- Lien de toile, solide, non élastique, improvisé de 3 à 5 cm de large et d'environ 1,50 m de longueur (cravate, écharpe, foulard, chemise) ;
- Barre, pièce longue de 10 à 20 cm environ en bois solide, PVC dur ou métal rigide pour permettre le serrage.

### Réalisation :

Le garrot est mis en place à quelques centimètres au-dessus de la plaie, jamais sur une articulation :

- 1 Faire deux tours autour du membre avec le lien large à l'endroit où le garrot doit être placé ;
- 2 Faire un nœud ;
- 3 Placer au-dessus du nœud la barre et faire deux nœuds par-dessus pour la maintenir ;
- 4 Tourner la barre de façon à serrer le garrot jusqu'à l'arrêt du saignement et maintenir le serrage même si la douleur provoquée est intense.

NB : En l'absence de barre, faire le garrot uniquement avec le lien large. Serrer le nœud du garrot le plus fortement possible en tirant sur chaque extrémité du lien et réaliser un double nœud de maintien.

Une fois mis en place, le garrot doit toujours rester visible (ne pas le recouvrir) et ne jamais être retiré sans avis médical.



### Garrot tourniquet

Il existe dans le commerce des garrots spécialement conçus qui peuvent faire éventuellement partie d'une trousse de secours. Les garrots équipés d'une barre de serrage, d'un lien large et d'un dispositif de sécurité ont montré une meilleure efficacité. Il ne faut pas utiliser les garrots élastiques prévus pour les prises de sang.



>>> Dans le prochain bulletin, nous traiterons l'arrêt respiratoire et l'arrêt cardiaque.



## Les femmes pendant la guerre de 1914 - 1918

Nous honorons nos hommes – soldats et civils – morts pour la France avec un profond respect, mais il faut savoir et **ne pas oublier** que cette horrible guerre a bouleversé le quotidien des femmes françaises, avec la séparation de plus d'un million de couples, environ 650 000 veuves recensées.

L'histoire de ces femmes en guerre a permis au pays de **survivre**. Elles ont remplacé dans tous les secteurs les maris ou les pères mobilisés, que ce soit dans leur foyer, aux durs travaux des champs, dans les usines pour fabriquer les munitions : elles préparaient les explosifs, la poudre à canon, il en fallait toujours plus, encore et encore, les conditions de travail étaient abominables... on appelait ces femmes “les munitionnettes”.

Toutes ces femmes, nos grand'mères, arrières grand'mères, avec leur volonté, leur force et leur courage méritent **aussi** une minute de silence.

# Repas de quartiers

Cette fête permet non seulement de partager un moment de convivialité dans la bonne humeur mais également de créer une solidarité entre voisins, de se mobiliser contre l'isolement et l'exclusion, et surtout de partager le plaisir de se retrouver ensemble. La bonne entente dans le voisinage est le garant d'une vie de hameau agréable.

Pour la première fois cette année, le hameau "Des Moulins" a organisé la Fête des voisins le 6 juillet 2018 chez Mme Cocolon Simone. Cela a permis de réunir plus de 50 participants, et a été l'occasion de passer un moment convivial et festif entre voisins et de mieux faire connaissance autour d'un buffet garni de plats préparés par les participants.

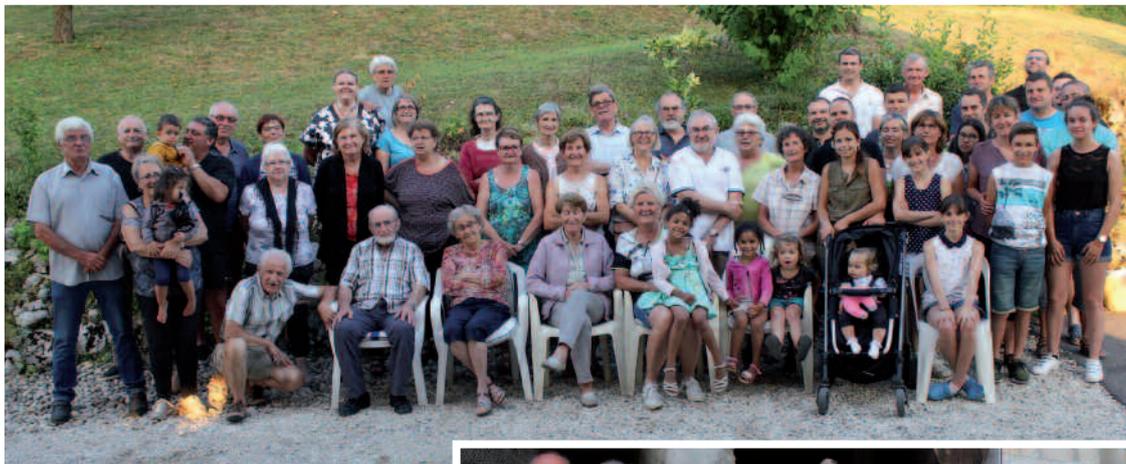




Tableau réalisé par G. Grand